

COMMUNE D'ARNAUD-GUILHEM  
CONSEIL MUNICIPAL

du quatre décembre deux mille dix neuf

COMPTE-RENDU

**Présents :** Lydia CASTELLE, Patricia SUFFRAN, Chantal PIERRA, Georges PUISSEGUR, , David TAVASANI, Didier FOCH , Jean-Pierre VIALATTE

**Excusé :**  
Laurent SALLES

**Président de séance :**  
Jean-Pierre VIALATTE

**Absent :**  
Jean-Louis BOULET

**Secrétaire de séance :**  
David TAVASANI

Le quorum est atteint.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du vingt six juin deux mille dix-neuf.

**Ouverture du Conseil municipal à 21h10**

**Ordre du Jour:**

- Informations générales
  - Délibération pour les demandes de subventions de la DETR, du Conseil départemental, de la Région Occitanie et de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat.
  - Achat matériel urbain
  - Questions diverses
- 
- Informations générales:
  - Délibération pour les demandes de subventions de la DETR, du Conseil départemental, de la Région Occitanie et de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat.

Monsieur le maire présente le projet d'aménagement pour les Vélos à Assistance Electrique

**Base de VTT Loisirs des Petites Pyrénées**

Un fort potentiel local soutenu par la dynamique "Comminges destination européenne de vélo" (réunion post-Bike Storming Comminges Pyrénées)

Dans l'idée de poursuivre l'aménagement engagé en 2019, de l'aire de randonneurs de notre commune, actuellement dédiée aux randonneurs pédestres de la Via Garona, nous envisageons de cibler les randonneurs

VTTAE, VTC et VTT.

Le but est de promouvoir l'itinérance douce dans un objectif touristique, éducatif et sportif.

#### Projet d'aménagement

Une borne de recharge électrique pour les VAE

Borne de recharge avec 4 points de charge sur pied

La borne permettra la charge simultanée de 4 vélos électriques sans avoir recours au chargeur (tous types de vélos électriques).

un point d'eau potable

Le but est de mettre à disposition un point d'eau potable raccordé au réseau de distribution,

un éclairage par panneaux solaires photovoltaïques à LED

#### Le financement

Soit un montant de 21 361,56 € TTC 17 801,30 € HT.

Monsieur le maire présente le plan de financement suivant :

Subvention DETR 30 %	5340,39 € HT
Subvention Conseil Départemental 20 %	3560,26 € HT
Subvention Région Occitanie Pyrénées Méditerranée 20 %	3560,26 € HT
Fond de concours Communauté de Communes CGS 10%	1780,13 € HT
Part restant à la charge de la commune 20 %	3560,26 € HT

Pour 7  
Contre 0  
Abstention 0

- Délibération pour l'achat matériel urbain

Monsieur le maire demande l'autorisation d'engager l'achat de matériel urbain pour un montant de .....

Pour 7  
Contre 0  
Abstention 0

- Questions diverses

Fin du Conseil municipal à 22h30

Question du public: néant